



## Conseil Municipal du 4 juin 2020 Procès-verbal

Le 4 Juin deux mille-vingt à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de LOCQUIREC, dûment convoqué, s'est réuni en séance publique, sous la présidence de Gwenolé GUYOMARC'H, Maire.

Date de convocation : 29 mai 2020

Etaient présents : Gwenolé GUYOMARC'H, Nicolas BOTROS, Estelle FORGET, Nicolas TANGUY, Françoise HAMEURY, Yann BRIAND, Françoise CABIOCH-LE GALL, Philippe POHAREC, Françoise LE MITOUARD, Thierry MERRAND, Réjane LOUIN, Guéna PRIGENT, Charlotte BERTALOT, Guy NICOL.

Secrétaire de séance : Charlotte BERTALOT

Absent : Catherine VANNIER Pouvoir à Guy NICOL

### **Désignation des Conseillers Délégués**

Monsieur le Maire propose de désigner les conseillers suivants aux postes de Conseillers Délégués :

- Thierry MERRAND
- Françoise LE MITOUARD
- Réjane LOUIN

*Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,*

**Approuve** ces désignations aux postes de Conseillers Délégués.

### **Délégations du Maire aux Adjoints**

Monsieur le Maire propose les délégations suivantes aux adjoints :

- Nicolas BOTROS (1<sup>er</sup> Adjoint) : Administration générale, Urbanisme, Actions économique, Culture, Associations, Sports, Animations, Communication
- Estelle FORGET (2<sup>ème</sup> Adjointe) : Environnement, Cadre de vie, Littoral, Liaisons douces, Tourisme, Camping, Patrimoine
- Nicolas TANGUY (3<sup>ème</sup> Adjoint) : Voirie, Réseaux, Travaux, Propriétés et bâtiments communaux, Personnel, Ecole, Affaires scolaires, Petite enfance, Action sociale, Affaires Portuaires.

*Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,*

**Approuve** ces délégations de fonctions aux Adjointes au Maire

### **Délégations aux Conseillers Délégués**

Monsieur le Maire propose les délégations suivantes aux Conseillers Délégués :

- Monsieur **Thierry MERRAND** avec pour délégations : voirie- réseaux – travaux – affaires portuaires, propriétés et bâtiments communaux
- Mme **Françoise LE MITOUARD** avec pour délégations : Ecole – affaires scolaires – petite enfance – communication – associations et cadre de vie
- Mme **Réjane LOUIN** avec pour délégations : Culture – patrimoine – liaisons douces et Lopic – énergies renouvelables – tourisme

Monsieur le Maire précise que ces délégations permettront un investissement déterminant de ces élus dans la vie communale. Les domaines d'intervention délégués représentent une charge de travail importante et nécessitent une présence régulière sur le terrain. Chaque conseiller délégué travaillera en binôme avec un adjoint, ce qui assurera la continuité du travail et une bonne communication avec le conseil municipal et les services en cas d'absence ou d'empêchement d'un adjoint.

*Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,*  
**Approuve** les délégations ci-dessus

### **Composition des commissions communales**

Monsieur le Maire informe l'assemblée que l'article L.2122-22 DU Code Général des Collectivités Territoriales permet au Conseil Municipal de constituer des commissions d'instruction, chargées d'étudier les questions soumises au Conseil Municipal soit par l'administration, soit à l'initiative d'un de ses membres.

Les commissions permanentes sont créées pour l'ensemble du mandat ; les commissions temporaires peuvent être limitées à l'étude d'un seul projet ou dossier. Pour information, les commissions municipales ne sont pas publiques.

*Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,*  
**Approuve** la composition ci-dessous des commissions communales :

#### **Commission des finances**

Président : Gwenolé GUYOMARC'H

Titulaires :	Nicolas BOTROS	Suppléants :	Estelle FORGET
	Nicolas TANGUY		Françoise LE MITOUARD
	Yann BRIAND		Philippe POHAREC
	Réjane LOUIN		Charlotte BERTALOT

Guy NICOL  
Françoise CABIOCH LE GALL  
Guéna PRIGENT

Catherine VANNIER  
Thierry MERRAND  
Françoise HAMEURY

### **Commission d'urbanisme**

Président : Gwénéolé GUYOMARC'H

Vice-Président : Nicolas BOTROS

Titulaires : Charlotte BERTALOT  
Thierry MERRAND  
Guy NICOL  
Philippe POHAREC  
Françoise CABIOCH-LE GALL

Suppléants : Guéna PRIGENT  
Estelle FORGET  
Catherine VANNIER  
Françoise LE MITOUARD  
Françoise HAMEURY

### **Commission Ecole**

Président : Gwénéolé GUYOMARC'H

Vice-Président : Nicolas TANGUY

Titulaires : Françoise LE MITOUARD  
Yann BRIAND  
Charlotte BERTALOT  
Catherine VANNIER  
Françoise CABIOCH LE GALL

Suppléants : Guéna PRIGENT  
Réjane LOUIN  
Françoise HAMEURY  
Guy NICOL  
Nicolas BOTROS

### **Commission Camping**

Président : Gwénéolé GUYOMARC'H

Vice-Président : Estelle FORGET

Titulaires : Guéna PRIGENT  
Guy NICOL  
Charlotte BERTALOT  
Réjane LOUIN  
Françoise LE MITOUARD

Suppléants : Nicolas TANGUY  
Catherine VANNIER  
Françoise CABIOCH LE GALL  
Philippe POHAREC  
Nicolas BOTROS

Personnes Extérieures : Efflam MAHE et Jean-Yves ARZUR

### **Commission de contrôle des listes électorales**

Titulaires : Françoise HAMEURY, Yann BRIAND, Françoise CABIOCH LE GALL, Guy NICOL, Catherine VANNIER

---

### **Commission Action Economique – culture – associations – sports – animation – communication**

Président : Gwénéolé GUYOMARC'H

Vice-Président : Nicolas BOTROS

Titulaires : Françoise LE MITOUARD      Suppléants : Charlotte BERTALOT  
Réjane LOUIN                                      Guéna PRIGENT  
Guy NICOL    Catherine VANNIER  
Françoise HAMEURY                              Estelle FORGET  
Yann BRIAND    Françoise CABIOCH LE GALL

### **Commission Environnement – Cadre de vie – littoral – liaisons douces – Tourisme – Patrimoine**

Président : Gwenolé GUYOMARC'H      Vice-Président : Estelle FORGET

Titulaires : Charlotte BERTALOT      Suppléants : Françoise LE MITOUARD  
Guéna PRIGENT                              Françoise HAMEURY  
Catherine VANNIER                              Guy NICOL  
Françoise CABIOCH LE GALL                      Philippe POHAREC  
Réjane LOUIN                                      Nicolas TANGUY

### **Commission Voirie – Réseaux – Travaux – Affaires Portuaires – Propriétés et Bâtiments communaux – Personnel – Action sociale**

Président : Gwenolé GUYOMARC'H      Vice-Président : Nicolas TANGUY

Titulaires : Yann BRIAND      Suppléants : Nicolas BOTROS  
Catherine VANNIER                      Guy NICOL  
Philippe POHAREC                      Charlotte BERTALOT  
Guéna PRIGENT                              Françoise HAMEURY  
Thierry MERRAND                              Françoise LE MITOUARD

---

### **Commission Presbytère**

Président : Gwenolé GUYOMARC'H      Vice-Président : Nicolas BOTROS

Titulaires : Estelle FORGET      Suppléants : Yann BRIAND  
Réjane LOUIN                              Françoise HAMEURY  
Charlotte BERTALOT                      Françoise LE MITOUARD  
Nicolas TANGUY                              Guéna PRIGENT  
Catherine VANNIER                              Guy NICOL

Personnes extérieures : Marie NEDELEC LE FLEM et Paul FICHOU

### **Commission Lapid et liaisons douces**

Président : Gwenolé GUYOMARC'H      Vice-Président : Estelle FORGET

Titulaires : Françoise CABIOCH LE GALL      Suppléants : Nicolas BOTROS  
Charlotte BERTALOT                              Thierry MERRAND

Françoise LE MITOUARD  
Guéna PRIGENT  
Catherine VANNIER

Réjane LOUIN  
Philippe POHAREC  
Guy NICOL

Personnes extérieures : Huguette SOUETRE

### **Commission RD 64 – Port**

Président : Gwenolé GUYOMARC'H

Vice-Président : Nicolas TANGUY

Titulaires : Françoise HAMEURY  
Thierry MERRAND  
Guéna PRIGENT  
Philippe POHAREC  
Guy NICOL

Suppléants : Françoise LE MITOUARD  
Nicolas BOTROS  
Réjane LOUIN  
Yann BRIAND  
Catherine VANNIER

Personnes extérieures : Joëlle OLLIVIER BAILLARGEAT

### **Commission « d'une Rive à l'Autre »**

Président : Gwenolé GUYOMARC'H

Nicolas BOTROS  
Françoise HAMEURY  
Estelle FORGET  
Françoise LE MITOUARD  
Guy NICOL

### **Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.)**

Président : Gwenolé GUYOMARC'H

Vice-Présidente : Françoise HAMEURY

**Elus :** Nicolas TANGUY  
Nicolas BOTROS  
Guéna PRIGENT  
Françoise CABIOCH LE GALL  
Réjane LOUIN  
Guy NICOL  
Yann BRIAND

**Personnes extérieures :** Marie DECIMO  
Josiane ELEOUE  
Alain LE COAT (MSA)  
Manine LE GOFF  
Rozenn LOSSOUARN  
Joëlle OLLIVIER BAILLARGEAT  
Yvan TILLY  
Jeannine VERGNOL (ADMR)

## **Délégués aux syndicats et organismes extérieurs**

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'il y a lieu de désigner, pour l'ensemble des syndicats et organismes de regroupement auxquels adhère la commune, les représentants titulaires et suppléants.

*Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,  
**Approuve** la désignation des délégués ci-dessous :*

### **Syndicat Intercommunal de voirie :**

Titulaires	:	Gwenolé GUYOMARC'H Thierry MERRAND Philippe POHAREC	Suppléants :	Guéna PRIGENT Catherine VANNIER Nicolas TANGUY
------------	---	---	--------------	--

### **Syndicat Départemental d'Electrification du Finistère :**

Titulaires	:	Thierry MERRAND Guy NICOL	Suppléants :	Nicolas TANGUY Catherine VANNIER
------------	---	------------------------------	--------------	-------------------------------------

### **SAGE et Syndicat Mixte des cours d'eau du Trégor :**

Titulaires	:	Gwenolé GUYOMARC'H Estelle FORGET Charlotte BERTALOT	Suppléants :	Guéna PRIGENT Philippe POHAREC Catherine VANNIER
------------	---	--	--------------	--

### **Syndicat Mixte d'Informatique du Finistère (SIMIF) :**

Titulaires	:	Gwenolé GUYOMARC'H Charlotte BERTALOT	Suppléants :	Réjane LOUIN Guy NICOL
------------	---	--	--------------	---------------------------

### **VIGIPOL :**

Titulaires	:	Yann BRIAND	Suppléant :	Guéna PRIGENT
------------	---	-------------	-------------	---------------

### **ULAMIR :**

Titulaires	:	Gwenolé GUYOMARC'H	Suppléants :	
------------	---	--------------------	--------------	--

Nicolas BOTROS

Charlotte BERTALOT

**HEOL :**

Titulaires : Nicolas BOTROS                      Suppléant : Réjane LOUIN

**Hôpital Local de Lanmeur :**

Titulaires : Françoise HAMEURY                      Suppléants : Charlotte BERTALOT

**CNAS :**

Titulaires : Françoise HAMEURY

**Mission locale :**

Titulaires : Guéna PRIGENT                      Suppléant : Nicolas BOTROS

**Correspondant Défense**

Yann BRIAND

**Correspondant Prévention Routière**

Françoise CABIOCH LE GALL

**COVID 19 – Mesures d’aides à ‘activité économique – solidarité envers les commerces**

Monsieur le Maire expose à l’assemblée que la Commune, en tant que bailleur, loue des locaux commerciaux à 6 entreprises. Certaines entreprises locataires ont été contraintes de cesser ou réduire leur activité pendant la période de confinement imposée par la crise sanitaire.

En soutien à ces entreprises dont l’activité a été impactée par la période de confinement, il est proposé, afin de les accompagner, d’annuler les loyers des mois d’avril et mai 2020 et d’accorder un report, sur 12 mois, des loyers de juin, juillet et août 2020 à celles qui en feront la demande.

Monsieur le maire souhaiterait que cette décision ait une valeur d’exemple pour les autres bailleurs.

Par ailleurs, Monsieur le Maire propose d'exonérer du droit d'occupation de domaine public, les terrasses des cafés restaurants de la Place du Port et de Ti Bras ar Porzh, pour la saison estivale 2020.

*Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,*

*Approuve les mesures de solidarité et de soutien aux commerces exposées ci-dessus,  
Exonère les loyers des mois d'avril et mai 2020 des commerces Lili sur la Falaise, L'Arrosoir, Beauté Marine, l'Atelier de Linou,*

*Dit que ces commerces, si ils en font la demande, pourront bénéficier d'un étalement des loyers de juin, juillet et août sur 12 mois,*

*Dit que pour la saison 2020, les cafés restaurants de la Place du Port et de Ti Bras ar Porzh seront exonérés du droit d'occupation de domaine public pour leurs terrasses.*

*Dit que les droits de place pour les appareils à glaces seront maintenus.*

### **Exercice du droit de Préemption**

Monsieur le Maire informe l'assemblée que, en date du 14 mai 2020, la Commune a accusé réception d'une Déclaration d'Intention d'Aliéner (DIA) adressée par Maître Pol BODIN, Notaire à Plouigneau, relative à la vente de deux terrains sis au Varcq – parcelles AV 27 (6.546 m<sup>2</sup>) et AV 90 (4.587 m<sup>2</sup>), appartenant à M. et Mme Jean-Paul ROPARS , au prix de 14.500,00 €.

Compte tenu de la situation de ces parcelles, à proximité du lotissement Lodenn ar Vark et de la salle de Quartier, et de l'intérêt qu'elles présentent pour le développement des orientations municipales en matière de réserve foncière et du programme de liaisons vertes et douces, la commune souhaite exercer son droit de préemption.

L'acquisition de ces parcelles permettra l'aménagement de jardins et vergers partagés et la création de nouvelles liaisons douces permettant de rejoindre le quartier de Kerboulic et du Lapic.

*L'exposé du maire entendu,*

*Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,*

*Considérant l'opportunité d'aménagements que l'acquisition de ces parcelles permettra dans le cadre du programme liaisons vertes et douces,*

***Décide*** de faire valoir son droit de préemption urbain et d'acquérir lesdites parcelles cadastrées AV 27 et AV 90 sises au Varcq, d'une superficie totale de 11.133 m<sup>2</sup>, au prix négocié par le vendeur, figurant sur la Déclaration d'Intention d'Aliéner, soit la somme de 14.500,00 €.

***Autorise*** le Maire à effectuer toutes les démarches nécessaires dans ce sens et à signer l'acte à intervenir et toutes les pièces se rapportant à ce dossier,

***Dit*** que les crédits nécessaires sont prévus au Budget de la Commune.



### Camping – personnel saisonnier

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'il convient de modifier la délibération du 21 février 2020 créant les postes d'agents saisonniers au camping municipal.

En effet, en raison des conditions de réouverture imposées par la crise sanitaire liée au Covid 19, et en particulier le protocole sanitaire à mettre en place, il convient d'avancer au 8 juin l'embauche initialement prévue au 1<sup>er</sup> juillet, pour le poste d'agent d'accueil.

*L'exposé du maire entendu,*

*Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,*

**Approuve** la création d'un agent d'accueil au Camping municipal du 8 juin au 31 août 2020.

**Dit** que les crédits nécessaires sont prévus au budget Camping 2020.

### Camping – création tarif « forfait camping sans accès sanitaire »

En raison des protocoles sanitaire à mettre en place dans le cadre de la crise sanitaire liée au COVID 19, Madame Estelle FORGET propose la création d'un tarif de passage pour les camping-cars et caravanes autonomes pour les mois de juillet et août, afin de favoriser l'accueil de campeurs autonomes n'ayant pas besoin d'utiliser les sanitaires.

*L'exposé de Madame FORGET entendu,*

*Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,*

*Approuve la création du tarif suivant :*

**Forfait Camping sans accès sanitaire – 2 personnes + emplacement + Electricité : 18,00 € du 04/07/20 au 29/08/20**

### Zone piétonne Place du Port

Monsieur le Maire expose à l'assemblée les termes de l'arrêté municipal en date du 15 mai 2020 portant réglementation de la zone piétonne Place du Port.

En effet, considérant qu'il convient de prendre des mesures visant à garantir la sécurité des piétons et la quiétude de leurs déplacements, notamment durant la saison touristique et les week-ends, à préserver la qualité de leur visite, Monsieur le Maire souhaite soumettre à l'assemblée son souhait d'aménagement de la Place du Port et à rappeler que celui-ci sera étudié en commission.

*L'exposé de Monsieur le Maire entendu,*

*Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,*

**Approuve** la mise en zone piétonne de la Place du Port,

